

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 136 (2010)  
**Heft:** 12: Formes du béton

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

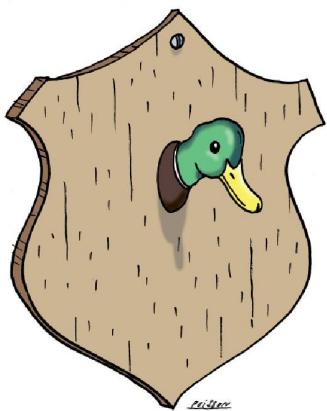
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comme un canard sans tête



D'ordinaire, une assemblée générale se déroule suivant un rituel convenu, surtout quand les résultats annuels sont excellents. Pourtant, la dernière AG de la SEATU, société éditrice des revues *TEC21*, *TRACÉS* et, depuis peu, *archi*, a été l'occasion d'un véritable coup de théâtre, conclusion d'un psychodrame en trois actes.

Premier acte, le prétexte. Dans sa décision du 17 mai 2010, le Conseil d'honneur de la SIA juge l'architecte Rita Schiess coupable de la violation des règles de la profession conformément à l'art. 2.1 SIA 151 et à l'art. 2.2 SIA 151 en relation avec l'art 10.7 SIA 142 et la déchoit, pour trois ans, des fonctions exercées au sein de la société (voir p. 22).

Deuxième acte, la contamination. Par un courrier lu devant l'assemblée générale, la direction de la SIA, actionnaire majoritaire, recommande de ne pas reconduire le mandat de Rita Schiess à la présidence de la SEATU (voir p. 20). Cette aggravation de peine confond les activités d'architecte et de dirigeante d'une entreprise de presse et affecte donc directement cette dernière.

Troisième acte, la mise à mort. Les juges absents, l'estocade ne pouvait que manquer de style: n'est pas Curro Romero qui veut. Dans le rôle du taureau, la présidente déchue a su faire preuve de classe et de courage. Chapeau bas, Madame, « ¡vuelta al toro ! ».

Tout cela, après tout, pourrait n'être que la reproduction futile de ces luttes d'influences dont le monde de l'économie est coutumier. Qui ne vaudrait pas chronique, n'était un insondable gâchis perpétré alors que les périls ne manquent pas pour l'entreprise.

Depuis dix ans, sous la présidence de Rita Schiess, la santé financière comme la reconnaissance culturelle de *TEC21* et de *TRACÉS* n'ont fait que croître. Résultat de décisions stratégiques judicieuses – prises dans un contexte de crise profonde pour la presse écrite –, mais aussi d'un management capable de susciter une forte émulation au sein des rédactions. Aujourd'hui, l'actionnaire majoritaire a choisi de se priver de cette compétence, sans juger utile de présenter ni candidat(e)s, ni stratégies alternatifs.

En principe repourvue en octobre prochain, la future présidence aura immédiatement à relever deux défis considérables : être en capacité de maintenir la viabilité culturelle et économique de la maison d'édition et de restaurer un climat de confiance entre celle-ci et son actionnaire majoritaire. L'enjeu, pour nos lecteurs comme pour l'ensemble des membres de la SIA, est celui de continuer à pouvoir bénéficier, dans chacune des trois principales langues nationales, d'un organe de presse de qualité, dont l'indépendance rédactionnelle puisse garantir une reconnaissance au-delà des frontières, nationales et corporatistes.

Si l'actionnaire principal s'est jusqu'ici abstenu de toucher aux plumes de ses trois canards, ceux-ci se retrouvent, d'un seul coup, privés de tête. Même pour de la volaille, c'est un état qui ne peut que très brièvement donner l'illusion de continuer à avancer.

Francesco Della Casa